



Bienvenue dans la Galaxi Olympique !

C.I.O. : Comité International Olympique basé à Lausanne

C.N.O. : Comité National Olympique (en France s'appelle le C.N.O.S.F.)

C.O.J.O. : Comité d'Organisation des J.O.
Rémunération annuelle du président du COJO de Paris : 452.000€, une bonne planque ! (source Canard Enchaîné du 11/10/17)

F.I. : Fédérations Internationales. 17 d'entre elles sont basées à Lausanne dans les locaux du CIO

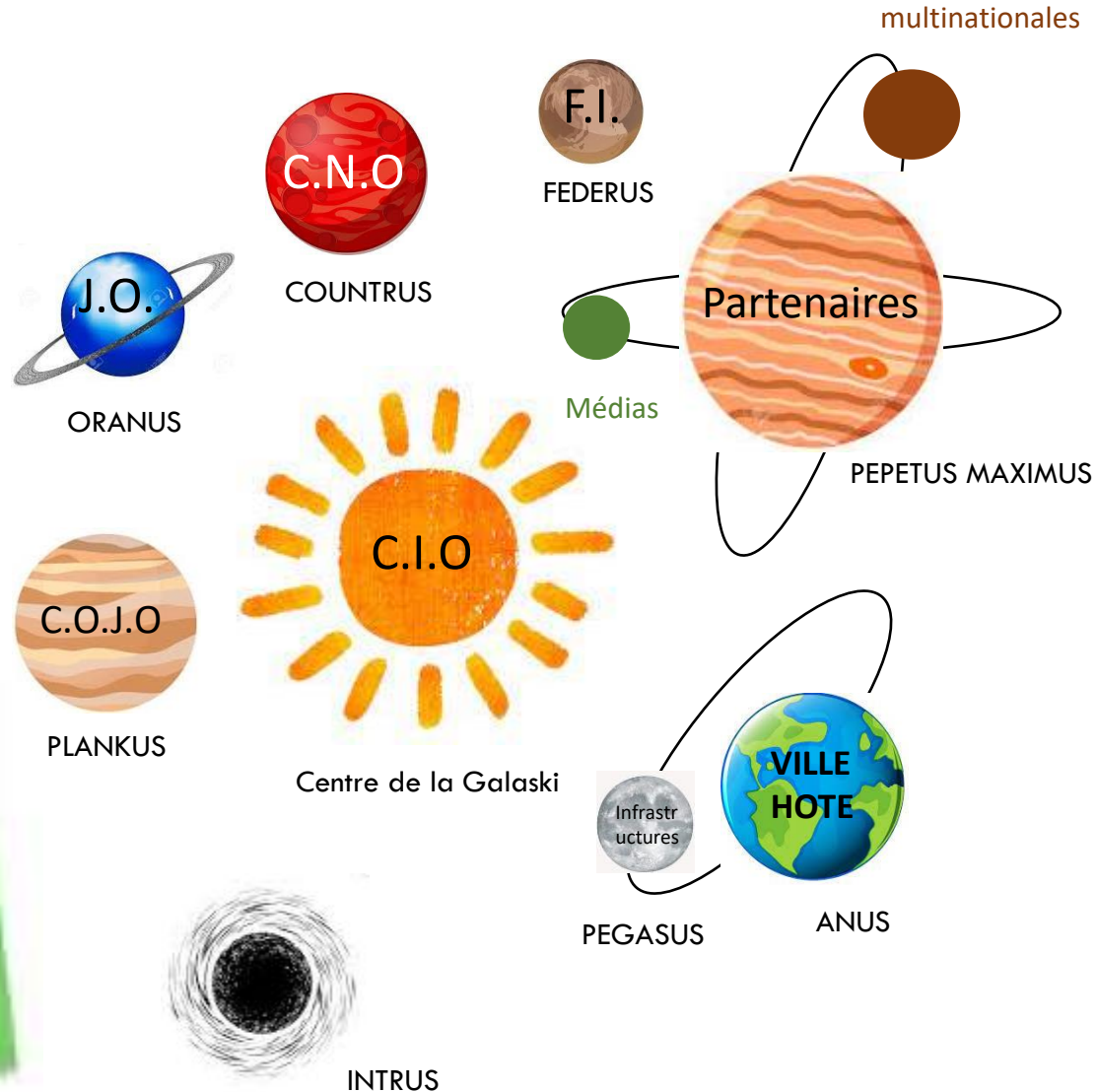
Infrastructures : financées par les villes hôtes, leur coût exorbitant constitue une vraie usine à gaz

J.O. : Jeux Olympiques. Marque qui est la propriété exclusive du C.I.O. et lui permet de se faire des couilles en or

Partenaires : Média et sponsors multinationaux, ils sont avec le CIO les grands gagnants des J.O. !

Ville hôte : Celle qui assume les dépassements financiers. Le vrai dindon de la farce olympique

Intrus : Trou noir dans lequel disparaissent toutes les belles promesses des villes candidates aux JO





Un système olympique bien rodé !

Le CIO champion Olympique des oxymores

Le CIO champion Olympique des relations déséquilibrées par le biais d'un contrat de ville hôte et une Loi Olympique qui instaure un régime d'exception juridique, financière et fiscale

CIO

association de droit Suisse à but non lucratif qui se fait un pognon de dingue en toute opacité grâce à un business model digne des plus grandes multinationales

Ses membres sont un mélange de Gotha, de politique et de business :

Exemple de David Lappartient, ingénieur des travaux publics à la tête d'un cabinet de géomètre, président du Conseil Départemental du Morbihan et président de l'Union Cycliste Internationale et du CNOSF

Attribution des J.O. sur des critères opaques selon un dossier de candidature qui pourra être totalement modifié après la désignation du pays/ville hôte

Le pays hôte doit verser une garantie en cas d'annulation. Coût pour les JO 2024 : 1,2 milliard d'euros *

Contrat modifiable unilatéralement par le CIO uniquement

Clause Léonine :

la ville/pays hôte est seul.e responsable des risques de dépassement budgétaire et de tout manquement qui pourrait entraver les jeux pendant que le CIO engrange les bénéfices

Le CIO peut imposer à la ville/pays hôte ses prestataires

Recours à des partenariats public privé selon lesquels le public investit l'argent et le privé engrange les bénéfices

Selon la Loi Olympique, la France devient le temps de cette Loi un paradis fiscal

Valeur supra légale de la Loi Olympique qui permet des dérogations sur les lois du travail, un régime sécuritaire d'exception, des facilités d'expropriations, de passation de marchés, des dérogations publicitaires pour les 'partenaires' etc.

* Source budget rectificatif 2017 validé par l'Assemblée nationale

C'est simple : pile je gagne, face tu perds



Bêêê



La clause léonine ou part du lion expliquée pour les nuls

Les clauses léonines sont limitées en droit français (article 1844-1 du Code Civil)

Collectif NOJO 2030 : www.no-jo.fr





Citius, altius, fortunus : Bienvenue à Olympicsou !



A qui profitent les J.O. ?

Tout d'abord et surtout au C.I.O. !

- Qui tire seul les bénéfices de tout ce qui n'est pas expressément accordé à la ville hôte, au C.N.O. ou au C.O.J.O en général et en particulier notamment
 - ✓ la propriété exclusive de la 'marque' J.O., c'est à dire :
les droits exclusifs notamment de retransmission ainsi que tous les droits de propriété intellectuelle sur les propriétés olympiques
 - ✓ Les recettes liées aux partenariats entre les multinationales et le C.I.O.
 - ✓ La facture de ses prestations obligatoires au C.O.J.O.
- Qui récolte des bénéfices sur les autres revenus à hauteur de :
 - ✓ 7,5% des revenus marketing du C.O.J.O
 - ✓ 7,5% des recettes de la vente de billets etc.
 - ✓ Et 20% de l'excédent d'exploitation (Il n'y a jamais eu d'excédent d'exploitation pour les jeux d'hiver !)

Mais en cas de déficit d'exploitation, celui-ci est à la charge exclusive de la ville hôte et des autorités publiques

Normal que je me taille la part du Lion !





Citius, altius, fortunus : Bienvenue à Olympicsou !



A qui profitent les J.O. ?

Mais aussi aux multinationales grâce :

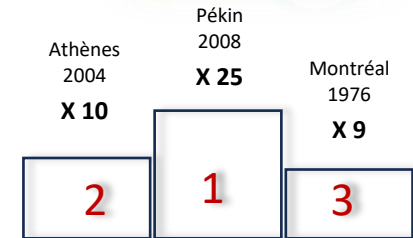
- Au matériel/technologies (écrans de retransmission etc.)
- Aux droits de diffusion octroyés par le CIO (7 milliards pour la retransmission aux USA pour les JO 2024)
 - Aux produits dérivés
- Aux marques autorisées par le CIO (Coca-Cola, visa etc.)
 - Aux publicités (y compris dans les lieux où elles sont normalement interdites)
 - Aux placements de produits
- Aux partenariats entre marques pour accroître leur visibilité (France Télévision et chaîne Discovery pour JO 2024)
 - Aux stands





La Vérité si J'mens sur les budgets des J.O.

Pourquoi donc les budgets initiaux des JO connaissent-ils en Moyenne
179 % de dépassement depuis 1960 ? (source Cabinet Microeconomix)



Podium des dépassements olympiques –
source A. Delaigne Université Lille 1

Sous-estimation des coûts et surestimation des recettes systématiques en omettant :

- **Les effets d'éviction** : les touristes habituels sont remplacés par les touristes 'olympiques' : il n'y a pas plus de visiteurs au final (même moins pour les JO de Londres et Pékin)
- **Les effets de substitution** : les touristes 'olympiques' ne consomment pas plus que les touristes traditionnels
- **En surestimant les effets de multiplication d'impact** : en réalité celui-ci s'avère plus faible pendant les JO qu'en temps normal. Le supplément des recettes est en vérité TOUJOURS capté par les gros prestataires (hôtels, restaurants)

Source Baade et Matheson

Et la corruption ?

Jeux de Tokyo, Rio, Pyeongchang etc., la corruption pèse bien dans les budgets olympiques

Les risques financiers incombent exclusivement à la ville/pays hôte

« Les JO ne sont pas vraiment une opportunité pour se faire de l'argent » (Mitt Romney 2013)

Ne sont pas inclus dans les budgets initiaux 'à l'équilibre' : certaines infrastructures (transport, stades etc.), la sécurité etc. (coût JO de Londres : 1,4 milliards de livre pour la sécurité)

SOLIDEO, est l'établissement public d'aménagement des infrastructures des JO 2024. Mais au sein de son conseil d'administration les postes de représentants des ministères des transports et de l'intérieur sont vacants

Un risque certain pour les décisions en matière de sécurité et de transport !



Selon le rapport de la cour des comptes de juillet 2023 concernant les JO 2024, l'équilibre budgétaire n'est pas acquis et des avertissements ont été donnés concernant la réalisation de sites, les transports et la sécurité privée





Tout schuss vers la catastrophe écologique

Les J.O. d'hiver sont forcément les moins écolos !

Transports
en avion de
millions de
personnes



Sponsors des JO par des
acteurs des **énergies fossiles**
(BP Londres 2012)

Coupe de milliers
d'**arbres** et d'une
forêt primaire
(Pyeongchang 2018)

Infrastructures

Utilisation de bois
illégalement abattu
en Malaisie pour le
stade de Tokyo

**Compensation
carbone** à l'autre
bout de la planète
sans aucun suivi ni
contrôle

Retenues collinaires

Surtourisme

Neige transportée
par camion (1928)
par hélicoptère
(Vancouver 2010)

Emissions de **CO2** (1,6
millions de tonnes équivalent CO2
Pyeongchang 2018)

Fonte des glaciers
Effets albédo

Destruction et dénaturaton
des terres agricoles
Artificialisation des sols

Atteintes à la **biodiversité**

Neige artificielle
(100% à Pékin) : 4000
m3 d'eau/hectare
(soit 4 millions de litre/hectare
– source Mountain Wilderness)

Produits chimiques
et sel sur les pistes

Tas de **déchets** (900m
de haut – Sochi 2014)

**Essai d'altération du
climat** pour une
cérémonie d'ouverture
sous un ciel bleu (Pékin
2008)

Effets du réchauffement climatique :
éboulements, glissements de terrain, chutes de
sérac avec fermetures de refuges en montage, routes coupées etc.

Flamme olympique brûlant
8000 m3 de **méthane**/heure
(15 jours de jeux permettraient d'alimenter
3500 habitants pendant 1 an)

Pollution visuelle
et sonore

Collectif NOJO 2030 : www.no-jo.fr





LES J.O. : foire aux chimères

C'est la chimère à boire

A chaque candidature, on nous promet de rendre possible l'impossible, en convoquant l'écologie, le gain économique et le développement durable !



Grâce à leur empreinte écologique folle, au sponsor des producteurs d'énergie fossile, aux effets rebond etc. et à leurs belles promesses, les J.O. sont champions du greenwashing !



Pas grave si à Vancouver les émissions de CO2 ont été multipliées par 8 pendant les jeux !

Une aubaine en termes de visibilité pour les territoires ?

Augmenter le pourcentage des résidences secondaires au détriment des habitant.e.s, est-ce cela le développement durable ?

Avec la magie des jeux on peut avoir un développement du râble de lapin



**Nice pour les J.O. 2030 ?
Chic, des palmiers pour les JO d'hiver, comme à Sotchi !!**



Dixit Mitt Romney, les J.O. ne sont pas une opportunité économique. Ainsi, ils ne profitent qu'au C.I.O., aux multinationales et à quelques privilégiés, mais ce sont TOUJOURS les contribuables qui en paient le prix (pendant 20 ans pour les J.O. d'Albertville et 27 ans pour les J.O. de Grenoble)





Héritages, vous avez dit héritages ?

Que reste-t-il des J.O. après la fête ?

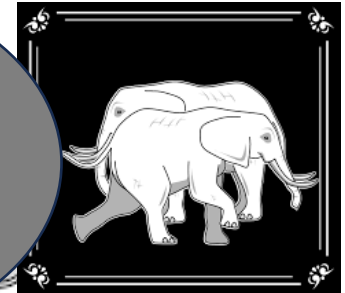
Peu d'infrastructures (à part pour les transports) sont réutilisées à moyen et long terme après les J.O.

Celles qui le sont doivent être adaptées à une utilisation 'non olympique', ce qui provoque des nouveaux coûts.

D'autres sont abandonnées à des promoteurs qui les rachètent à prix cassé (*rachat du parc olympique de Turin pour 2,15 millions d'euros soit 0,4% de son coût par la société Live Nation, une bien belle affaire !*)

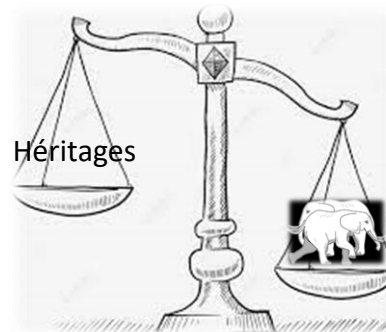
Exemple d'adaptation : le stade olympique de Londres qui a coûté 429 millions de livres sterling (avec déjà un beau dépassement) a nécessité 272 millions de livres pour sa reconversion. Soit un coût total de 701 millions de livres

On appelle 'Eléphants Blancs' les équipements majeurs tombés en désuétude comme des pistes de Bobsleigh des JO de Turin ou les tremplins de saut à ski à St Nizier du Moucherotte



Poids des héritages vs éléphants blancs

Cimetière des éléphants blancs



Après la fête, place à la dette !
Elle constitue l'héritage principal des J.O.

Gabegie économique et écologique : les J.O. sont l'héritage du monde d'avant





Un pacte olympique aux impacts olympiens

Des jeux par les riches et pour les riches



Privatisation de l'espace public au profit des athlètes, VIP et sponsors (400 km de routes privatisées pour les JO de Londres)



Braderie du bien public au profit d'intérêts privés (argent de l'office public d'HLM utilisé pour financer la construction du village olympique et du centre des médias – JO 2024)



Précarisation du travail (recours massif au bénévolat, assouplissement du droit du travail, travailleurs détachés, accidents du travail et suicides sur les chantiers etc.)



Primeure sur d'autres événements et notamment sur la culture (demande de report de festivals JO 2024)

Plus haut plus loin plus fort !

Ou carrément très bas

🎵 Aller plus haut, aller plus haut... 🎵

Augmentation des taxes et impôts pour financer le remboursement de la dette : augmentation de 40% de la taxe d'habitation d'Albertville et de 230% des impôts locaux à Grenoble

Augmentation du coût de l'immobilier, gentrification, Airbnbisation, pour les JO, rien n'est trop bon !



La ville de Brides-les-Bains a été au bord de la faillite suite aux jeux d'Albertville. En juillet 2023, la ville de Birmingham a, elle, été déclarée en faillite. Les jeux du Commonwealth 2022 ont été fatals à cette ville déjà en déficit budgétaire



Toujours plus fort pour restreindre les libertés publiques

Les JO constituent un cheval de Troie pour des législations sécuritaires de choc : utilisation de l'armée, drones et caméras de surveillance, traceurs GPS pour les journalistes, missiles sol-air, reconnaissance faciale etc. Grâce à la magie des jeux, ces dispositions perdurent après la fête, un bien bel héritage !



Délogement, expropriations, nettoyage urbain etc. tout est bon pour éloigner les indésirables (étudiants, SDF, habitants des favelas, membres des nations premières etc.)

...

Collectif NOJO 2030 : www.no-jo.fr





Des jeux ni universels ni propres

On ne sait pas qui seront les gagnants mais on connaît déjà les perdants

Exclusion des plus vulnérables, bafouement des droits de l'Homme et des populations locales (nations premières, habitants etc.)

Enjeux géopolitiques, exacerbation des nationalismes

Sponsors douteux, corruption, nombreuses affaires et infractions etc.

Les J.O. font l'objet de nombreuses réticences par les populations et engendrent de nombreuses luttes.

En conséquence, le C.I.O. incite les pays candidats à consulter préalablement leurs populations, pour limiter les risques de désistement

Choix d'investissement sur des infrastructures au détriment d'autres (écoles, hôpitaux) sans considération du coût d'opportunité et sans études coût/avantages à long terme (30 à 35 ans)

Selon les chercheurs Baade et Matheson, devant l'émergence des réticences citoyennes face aux J.O. dans les démocraties libérales de l'Ouest (Norvège, Suède, Allemagne, Pologne, Suisse etc.), la typologie des candidats pour accueillir les J.O. a changé, plaçant la France dans le camp de Sotchi, Almaty et Pékin. Ce doit être ça l'exception française !

Le monde des J.O. ne tourne pas bien rond !